

CAS en Interventions basées sur la pleine conscience (Mindfulness)

Ce bulletin doit être retourné dûment rempli au **Secrétariat Formation continue**
HEdS-Genève Avenue de Champel 47 CH – 1206 Genève

Inscriptions ouvertes du 1^{er} février au 29 avril 2019

(Ne pas envoyer votre dossier avant !)

Nom : Prénom :

Etat civil :

Date de naissance : Origine (canton/commune) :

Canton de domicile lors de l'obtention du diplôme professionnel :

Adresse privée

Rue et numéro :

No postal et ville :

Tél. privé : Portable :

e-mail :

Adresse professionnelle

Profession : Fonction actuelle :

Nom de l'institution : Service Unité :

Rue et Numéro :

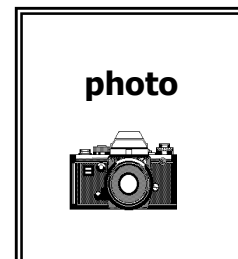
No postal et ville :

Tél. professionnel : e-mail :

J'ai pris connaissance des conditions de participation à cette formation et vous adresse mon inscription, ainsi que les documents suivants :

- Le formulaire d'inscription avec sa photo
- Une photo format numérique (.jpeg)
à envoyer par mail à fc.heds@hesge.ch avec votre nom/prénom et formation à laquelle vous vous inscrivez
- Un curriculum vitae (merci d'indiquer vos éventuelles formations/stages/pratiques dans le domaine de la Mindfulness)
- Une lettre de motivation (env. 1 page)
- La photocopie d'une pièce d'identité
- La photocopie du ou des diplôme-s + attestations MBSR - Vissapana...
- La photocopie lisible du récépissé postal du versement ou la preuve du virement des frais d'ouverture (CHF. 200.-)
CCP 14-22103-1 HES-SO Genève – HEdS 1206 Genève (motif : CAS Mind)
IBAN : CH37 0900 0000 1402 2103 1

./.



Facture à envoyer : au-à la participant-e
 à l'institution : nom de la personne, service + adresse complète :

.....
.....
.....

“En soumettant ce dossier de candidature, j'autorise la HES-SO (ou la haute école) à requérir des informations complémentaires dans le cadre du traitement de ma candidature auprès des écoles préalablement fréquentées et j'autorise ces dernières à fournir les informations me concernant.

Attention: Toute information erronée ou remise de document falsifié peut conduire au refus définitif d'admission, à l'annulation de l'immatriculation, respectivement l'exclusion de la HES-SO“.

Date : Signature :

Pouvez-vous nous dire comment vous avez eu connaissance de cette formation :

- | | |
|---|---|
| <input type="checkbox"/> par une collègue / connaissance | <input type="checkbox"/> par une plaquette publicitaire |
| <input type="checkbox"/> par un contact direct avec notre institution | <input type="checkbox"/> par notre site internet |

Chèque annuel de formation

Les participant-e-s genevois-e-s et frontalier-e-s aux formations de ce programme peuvent bénéficier du « Chèque Annuel de Formation », sous certaines conditions (1 à 3 chèques par formation selon le nombre d'heures).

Les renseignements complémentaires et détaillés au sujet du « Chèque Formation » peuvent être obtenus auprès des organismes du DIP - Office pour l'orientation, la formation professionnelle et continue - Services des bourses et prêts d'études (SBPE) - tél. +41 22 388 73 50 - <http://www.geneve.ch/caf/>

Il faut impérativement que la demande soit faite **AVANT** le début de la formation ; elle n'est pas rétroactive.